

ADAUQAR-CA-18-12-14

Procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2018 du conseil d'administration de l'Association des aînées et des aînés de l'UQAR, tenue à 10 h 30, au local D-335 de l'Université du Québec à Rimouski.

PRÉSENCES :

Normand Pelletier, président

Richard Gauthier, vice-président

Gérard Mercure, administrateur

Cécile Corbin administratrice

Pierre Laplante, représentant de l'ARRUQAR

Louise Bolduc, représentante de l'UQAR

Danièle Couture, représentante du CAF RDL (début de la rencontre)

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 10 h 30.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CA-18-12-14-001

Sur proposition dument appuyée, l'ordre du jour suivant est adopté.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du 2 novembre 2018
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
3. Correspondance
4. Nomination aux postes de trésorier et de secrétaire
5. Nouvelle appellation
6. Rapport des comités
 - 6.1 CAF de Rimouski
 - 6.2 CAF de Rivière-du-Loup
 - 6.3 Projet Musclez vos méninges
7. Rapports financiers au 30 novembre 2018
 - 7.1 État des résultats

- 7.2 Bilan
- 8. Entente avec la CS Phares
- 9. Divers
 - 9.1 Tâches de Martine
 - 9.2 Ratification de la résolution CA-18-11-20-00
- 10. Date et heure de la prochaine réunion

2. PROCÈS-VERBAL DU 2 NOVEMBRE 2018

2.1 Adoption

Résolution CA-18-12-14-002

Sur proposition dument appuyée, le procès-verbal du 2 novembre 2018 est adopté

2.2 Affaires en découlant

Semaine des aînés de la Ville de Rimouski : Le bilan de cette semaine n'a pas encore été fait.

30° de l'ADAUQAR : L'équilibre budgétaire est atteint pour cette activité.

3. CORRESPONDANCE

Miralis : La demande de commandite a été acceptée un montant de 150 \$ a été versé.

Pharmaprix Stéphane Plante : La demande de commandite a été acceptée un montant de 250 \$ a été versé.

Courriel de Jean-Pierre Lusignan : Un réajustement des faits sera fait auprès de M. Lusignan.

Courriel de Pierre Laplante : Le trésorier et secrétaire par intérim a démissionné de ses fonctions le 14 novembre 2018. (ANNEXE 1 : lettre lue lors du CA)

4. NOMINATIONS AUX POSTES DE TRÉSORIER ET DE SECRÉTAIRE

Résolution CA-18-12-14-003

Sur proposition dument appuyée, Pierre Laplante est nommé trésorier.

Résolution CA-18-12-14-004

Sur proposition dument appuyée, Gérard Mercure est nommé secrétaire.

5. NOUVELLE APPELLATION

Suite à la rencontre CAF/CA qui précédait ce CA, il est décidé que chaque participant de cette rencontre propose 2 appellations. Ensuite un vote sera fait pour choisir le nouveau nom.

6. RAPPORTS DES COMITÉS

CAF RIMOUSKI

Martine énumère les activités qui seront proposées dans la programmation de l'hiver 2019.

CAF RIVIÈRE-DU-LOUP

Danièle fait un résumé des activités qui ont eu lieu à l'automne 2018 et énumère celles qui auront lieu à l'hiver 2018. Une nouvelle personne s'est jointe au comité, il s'agit de Gilles Dubé.

PROJET MUSCLEZ VOS MÉNINGES

Normand mentionne que vingt groupes ont été formés cet automne et qu'une quinzaine de groupes devraient être formés pour l'hiver 2019.

7. RAPPORTS FINANCIERS AU 30 NOVEMBRE 2018

7.1 ÉTAT DES RÉSULTATS

Martine présente les rapports au 30 novembre 2018. Les revenus sont de 83 134 \$ et les dépenses de 73 636 \$ pour un bénéfice nette de 9 498 \$.

7.2 BILAN

Le total de l'avoir au 30 novembre 2018 est de 56 652 \$.

8 ENTENTE AVEC LA CS DES PHARES

Normand informe le CA des nouveaux développements concernant les modalités de l'entente avec la CS Phares. Il soulève la problématique de récolter les documents que les participants doivent remettre pour les inscriptions. Plusieurs participants sont frileux à l'idée de divulguer certaines informations. Environ 30 % ont bien collaboré. Les résultats sont

à suivre avec la CS Phares ainsi que la possibilité de poursuivre à l'hiver 2019.

9. DIVERS

9.1 TÂCHES DE MARTINE

Résolution CA-18-12-14-005

Sur proposition dument appuyée, il est résolu d'augmenter les heures de travail de Martine de 21h par semaine à 24 h.

9.2 RATIFICATION DE LA RÉOLUTION CA-18-11-20-00

Sur proposition dument appuyée, il est résolu de ratifier la résolution désignant Richard Gauthier comme signataire des effets bancaires de l'ADAUQAR.

10. DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le vendredi 8 février 2019 à 9 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h.

Normand Pelletier, président

Gérard Mercure, secrétaire

ANNEXE 1

Ayant été élu au poste de trésorier et à la fonction de secrétaire par intérim par ce Conseil d'administration, je tiens à vous faire part des motifs qui m'ont incité à poser ce geste.

Au Conseil d'administration du 2 novembre il a été décidé de relancer le concours pour le choix d'une nouvelle appellation pour l'ADAUQAR pour une période de 2 semaines (échéance le 23 novembre). Cela impliquait de relancer le concours pas plus tard que le 9 novembre.

Cette décision du Conseil a été ignorée. Ce n'est que la semaine d'après que l'on finit par apprendre que deux membres du CA ne désirent plus relancer le concours afin de ne pas vexer la quinzaine de participants au concours.

On va même jusqu'à proposer que toute suggestion émise après la fin de ce concours soit retenue pour étude même si le concours est terminé. On ferme le concours tout en continuant de recevoir des propositions !

Quand on lance un concours, on s'engage à annoncer le vainqueur lors de la fermeture ou à annoncer qu'il n'y a pas de vainqueur. Conclusion, que le concours soit relancé ou pas, la transparence fait en sorte que la quinzaine de participants risque d'être vexée.

Toute cette improvisation à caractère brouillon m'a amené à démissionner comme trésorier et secrétaire par intérim. J'ai, par le passé, procédé à une refonte des règlements généraux de l'ADAUQAR, parfois, je me demande ce que cela a donné. Ainsi, lors de ma démission comme trésorier et secrétaire par intérim on s'est empressé de retirer mon nom comme administrateur désigné par l'ARRUQAR. Une simple lecture des règlements généraux aurait permis de faire la différence entre un administrateur désigné par l'ARRUQAR et un dirigeant élu par le conseil d'administration.

On a aussi retiré du site web le projet de procès-verbal du CA du 2 novembre dernier. Ce projet avait été relu par le président qui avait suggéré des modifications lesquelles ont été intégrées. Ce retrait va à l'encontre de la position du CA qui avait statué ceci le 19 septembre 2016.

« Il est également convenu de placer sur le site WWW les procès-verbaux du Conseil dès qu'une version est disponible en indiquant qu'il s'agit d'un projet. »

Face à ces improvisations brouillonnes et ces abus d'autorité, j'ai décidé de protester en remettant ma démission